

# Concours de Reportage vidéo

du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2018

Bulletin d'inscription au dos



Retrouvez-nous sur  
**LA SALVETAT-TV**

La TV qui parle de vous

sur **facebook** ou sur **www.lasalvetat-tv.fr**

**LA SALVETAT-TV**

Comité  
d'Animations  Touristiques  
**La Salvétat**  
sur Agout

Création Happy-tv



Moyen  
techniques :



Production :

Comité  
d'Animations  Touristiques  
**La Salvétat**  
sur Agout

# Concours de Reportage vidéo



Nom, Prénom du Participant : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

Adresse mail : .....

## Objet

- > Créer une vidéo sur La Salvetat et ses alentours ou sur une de ses manifestations culturelles, sportives ou autres, le but étant de promouvoir le village au travers de l'image.
- > Durée de 1 à 3min

## Incription et règlement

- > Votre travail ne doit pas avoir un caractère personnel, politique ou religieux et ne faire référence à aucune appartenance quelconque.
- > Inscription obligatoire des participants au bureau de Sandrine Gasparoux (RDC Mairie) à partir du 1<sup>er</sup> juin 2018.
- > Autorisation parentale obligatoire pour les participants mineurs.
- > Vos vidéos doivent être déposées à Sandrine Gasparoux ou envoyées par mail à l'adresse suivante sandrine.gasparoux@gmail.com entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août 2018 au plus tard.

## Attention !

**Vous faites votre affaire personnelle et vous êtes seul responsable des droits et autorisations liées aux biens et aux personnes que vous filmez. Vous autorisez le Comité d'Animations Touristiques à utiliser votre vidéo, vos images, toutes ou parties, vos droits d'image et d'auteur, sans contrepartie financière. Les musiques que vous utiliserez éventuellement doivent être libre de tous droits.**

- > Un jury composé par le Comité d'Animation Touristique délibèrera et présentera le gagnant en septembre 2018.
- > Un lot lui sera offert en contrepartie de son travail

Fait à la Salvetat le : ...../...../2018      Signature du Participant : .....

